

Inf' oslon * Inf' oslon

Retrouvez ce bulletin sur oslon.fr

Une newsletter est à votre disposition sur ce site.



Avril 2014

Bulletin municipal n°25

Edito

Mesdames et Messieurs,

Le Maire, Yvan NOEL, réélu lors de l'assemblée du 28 mars 2014, remercie l'ensemble des administrés ayant accordé leur confiance à la nouvelle équipe « OSLon, au long cours ... »

Et à l'occasion de ce communiqué, le Maire réitère ses remerciements pour le travail réalisé pendant le dernier mandat par les élus du Conseil sortant ; sans oublier la contribution des bénévoles et le travail effectif des agents territoriaux.

Des commissions municipales sont, de nouveau, ouvertes aux personnes hors Conseil qui souhaitent s'investir et œuvrer pour OSLon et son bien vivre.

Merci aux volontaires, de se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie ; les membres déjà actifs dans nos groupes de réflexion sont bien évidemment invités à continuer leur contribution.

**Le Maire,
Yvan NOEL**

Dans ce numéro

Edito	Page 1
Élections municipales	Page 2
Commissions	Page 2
CCAS	Page 3
Travaux rue des Renards	Page 3
Job délégué	Page 4
Reza	Page 4
Repas des Aînés	Page 4
Radar	Page 5
Passage protégé	Page 5
Cross de l'école	Page 6
Classe verte	Page 6
Bruits	Page 7
Identité	Page 7
Agenda	Page 8
Mot du Glaudiv	Page 8
Elle nous a quittés	Page 8

Nota

Pas de collecte des poubelles vertes le 1^{er} mai sans report du ramassage. La collecte du 8 mai sera assurée normalement.

Objet trouvé : Une bicyclette de couleur violette a été trouvée rue du Galois. La demander en mairie.

Commission de rédaction : Gérard MENAND (Rédacteur en chef) ; Aline ROUSSEAU ; Bruno GENDRAULT ; Claude SEURRE ; Evelyne REUFLY ; Haja RAMAROKOTO ; Jean-Marc LEMAITRE ; Jean-Michel GUYOT ; Joël BURDY ; Laurent BOURDON ; Marie-Laure CAHUET VERGER ; Valérie BESSARD MANDRILLON ; Yvan NOEL.

Imprimé par nos soins

Élections Municipales

1er tour des élections du 23 mars 2014

Nombre d'inscrits: 1009
 Nombre de votants: 609
 Suffrages exprimés: 442



© Courrier de maires

La liste: **OSLON, au long cours ...** est élue dès ce premier tour

Yvan NOEL: Cadre GrDF	Laurent BOURDON: Pompier professionnel
Valérie THEVENOT: ATSEM	Véronique BRUNET: Aide soignante
Gérard MENAND : Retraité SNCF	Joël BURDY: Retraité SNCF
Lucile THIBAUDET: Responsable Auto-école	Aline ROUSSEAUX: Professeur certifiée
Claude SEURRE: Retraité automobile	Laurent THIBAULT: Pompier professionnel
Evelyne REUFLY: Professeur des écoles	Marie-Laure CAHUET VERGER: Professeur certifiée
Haja RAMAROKOTO: Responsable administratif et financier	Guillaume VION: Horticulteur
Valérie BESSARD MANDRILLON: Assistante commerciale	

1er Conseil Municipal du 28 mars 2014

Sont élus parmi et par les Conseillers Municipaux:

Maire : Yvan NOEL,

Président du CCAS, Conseiller communautaire, en charge du personnel, des finances, de la fiscalité, de la police du Maire, de l'état civil

1er adjoint : Gérard MENAND,

En charge de l'Urbanisme, de la gestion de la voirie et des bâtiments, de la communication et du plan de sauvegarde.

2ème adjointe : Valérie THEVENOT,

Vice présidente du CCAS, Conseillère communautaire suppléante

En charge des manifestations culturelles, de la bibliothèque, des activités sportives et des cérémonies.

3ème adjoint : Claude SEURRE,

En charge du fleurissement, de l'environnement, de la gestion des déchets, la gestion des eaux pluviales, de la forêt.

4ème adjointe : Lucile THIBAUDET,

En charge de la scolarité, des rythmes scolaires, de la garderie, de la restauration, de la prévention, de la santé, de la sécurité des personnes et des biens, du transport et de l'accessibilité.

Commissions

Les commissions communales sont les suivantes :

- Gestion du personnel (*)
- PLU, Urbanisme
- Bâtiments, voirie et engins
- Finances, budget (*)
- Police du maire, incivilités, nuisances (*)
- Scolarité, restauration, garderie périscolaire, jeunes
- Prévention, santé, sécurité, transport, accessibilité
- Communication, bulletin, site
- Fleurissement,
- Environnement, eaux, assainissement, bois
- Bibliothèque, culture
- Animations, sports, cérémonies, associations
- Dicrim (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), plan de sauvegarde

Les commissions sont, de nouveau, ouvertes aux personnes hors Conseil qui souhaitent s'investir et œuvrer pour OSLON et son bien vivre (sauf celles suivies d'un *).

CCAS

Tout d'abord, merci à l'équipe du dernier mandat, pour le travail d'animation et la bonne humeur au service des administrés, avec le concours de Patricia DUPERRON pour la gestion des dossiers.

- Aurélie	TUISSIAUX	- Bernadette	DANJEAN	- Christine	PETALAS
- Claude	SEURRE	- Daniel	PRUDENT	- Geneviève	LOGEN
- Guillaume	VION	- Jacky	DODET	- Jean-François	MOULTON
- Jeanine	MAUCHAMP	- Marielle	TISSIER	- Martine	BONNOT
- Noëlle	MARTIN	- Patricia	BUGAUD	- Patricia	GUYOT
- Patrick	GALLET	- Rachel	PERNOT	- René	BERT
- Sandrine	CAVARD	- Sylvette	THIEBAULT	- Valérie	THEVENOT
- Yvan	NOEL				

Nous avons accompagné les administrés dans les démarches d'aides sociales, visité et suivi nos aînés. Chaque membre est référent de plusieurs personnes de plus de 70 ans et reste à l'écoute de façon privilégiée, sans se substituer aux proches et amis.

Avec la nouvelle équipe, nous pensons faire évoluer nos actions, en particulier développer l'information sur l'accès des services à la personnes (locales, services Grand Chalon et départementaux)

La Présidence est partagée par:

Le Maire Yvan NOEL, Président et Valérie THEVENOT, Vice-présidente

- Brigitte	VERNIER	- Daniel	PRUDENT	- Evelyne	REUFLY
- Haja	RAMAROKOTO	- Jacky	DODET	- Josiane	DESVIGNES
- Laurent	BOURDON	- Laurent	THIBAUT	- Lucile	THIBAUDET
- Marie-Laure	CAHUET VERGER	- Michel	JACQUEMIN	- Patricia	GUYOT
- Rachel	PERNOT	- René	BERT	- Valérie	THEVENOT
- Véronique	BRUNET	- Yvan	NOEL	-	

Travaux rue des Renards

La deuxième tranche des travaux de voirie sera mise en chantier début mai.



Jobs d'été



La municipalité recrute des jeunes pour un emploi d'été, titulaire du permis B, pour des travaux divers (voirie, bois, etc)
Les candidatures (cv et lettre de motivation) sont à déposer en mairie avant le 26 mai.

Reza

La table banc qui avait été volée l'année dernière, quelques jours après sa mise en place, a été remplacée.

Nous lui souhaitons longue vie !!!!!

Deux poubelles doubles en bois, ont elles aussi pris le même chemin que la table et ont été remplacées, mais par des poubelles type « Vigipirate ».



Deux panneaux indicateurs d'aire de pique nique sont installés de part et d'autre du parking.

Cartes de Pêche : Elles sont délivrées au secrétariat de la mairie moyennant une cotisation de 10 € par famille

Pêche à la Truite: Le samedi 3 mai, l'amicale des Chasseurs d'OSLON, avec le soutien de la municipalité, organise une journée « Pêche à la truite » réservée aux habitants de la commune.
Tarif de la journée: 10 euros, inscription en mairie, 1 ligne par personne, limitée à 5 truites ;
Buffet et buvette sur place (frites, saucisses, merguez) avec formule plateau avec dessert à 5 €

Repas des Aînés

Le CCAS a reçu nos anciens pour le traditionnel repas, le 12 février, à la Salle Polyvalente.

Une journée agréable pour nos convives qui ont dégusté un excellent repas préparé par Eric JACQUARD, traiteur de MERVANS. Une animation (spectacle de Titou) leur a été réservée tout le long de l'après-midi.

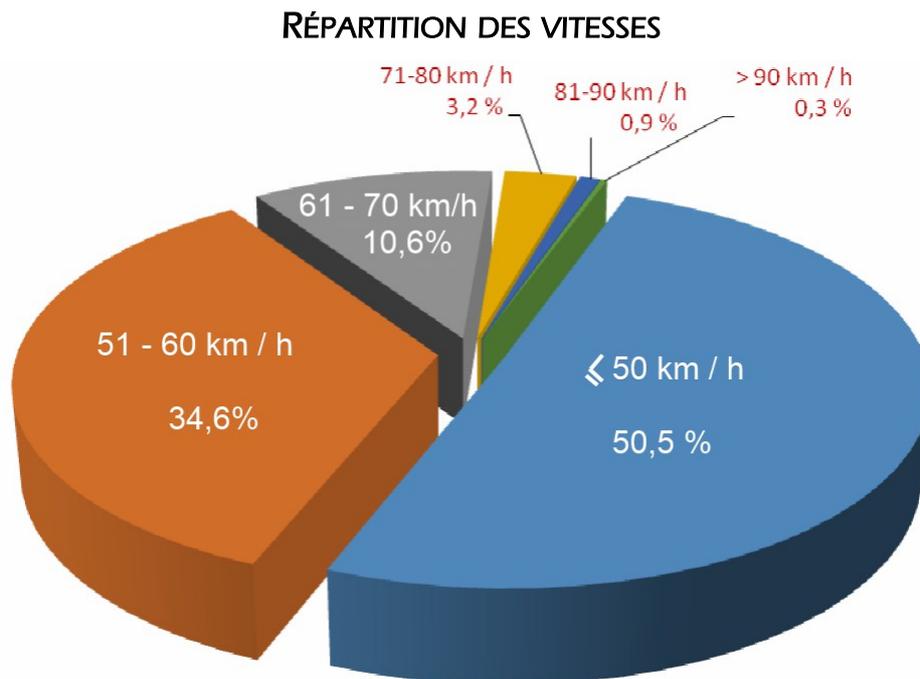


Depuis décembre 2013, un radar pédagogique a été mis en place sur la RD, à la hauteur de la rue des Lilas, dans le sens LOUHANS / CHALON SUR SAONE. (Zone à 50 km / h).

Chaque mois nous analysons les informations enregistrées (26 000 véhicules par semaine). Ces informations nous indiquent le nombre de véhicules par heure (avec possibilité d'affiner à la minute), la vitesse moyenne, la vitesse maxi ce qui nous permet de connaître les heures de pointe de chaque journée de la semaine.

Il est également possible de comptabiliser les contrevenants (soit la moitié des usagers).

Quelques chiffres :



Soit 49,5 % des usagers en excès de vitesse (>50km/h)

Nous avons relevé pas moins de 80 dépassements supérieurs à 100 km/h ; dont une dizaine à 125 km/h et un à 140 km/h. Ces vitesses excessives ont été constatées même en pleine journée.

Passage protégé ???



Les traversées sont sécurisées en face des écoles par la présence d'un agent municipal et de panneaux clignotants. Pourquoi alors se risquer à traverser au carrefour de la Chaînerie ?

La protection des enfants doit être une priorité pour tous.

Privilégions la traversée protégée !

Cross de l'école

Graines de champion au cross des écoles

L'édition 2014 du cross des écoles a rassemblé cette année, les enfants des écoles élémentaires de CHATENOY EN BRESSE, BEY, ALLERLOT et OSLON le vendredi 18 avril.

Dans le grand parc de CHATENOY EN BRESSE, les enfants se sont une fois de plus surpassés pour nous offrir une course digne d'athlètes prometteurs.

Un grand bravo à eux, aux enseignants qui les ont entraînés, à l'école d'accueil et félicitations aux vainqueurs.



Classe verte

Départ le mardi 8 avril à 9h / retour le vendredi 11 avril à 18h.

23 CM1 et 23 CM2 encadrés par Guillaume CAZORLA (CM2), Laurence BILLAUD et Christelle ROUGET (CM1) et quelques parents.

Le groupe a été accueilli par les animateurs du CPIE de COLLONGE LA MADELEINE, au pied du Morvan.

Thème : environnement et énergie

Quelques exemples d'ateliers : pêche à la ligne (très appréciée par les enfants), construction de bateaux à aubes, recherche de traces animales, construction de barrage, construction d'un nichoir, ... Une truite et une écrevisse ont même été pêchées!!

Mélange entre leçons et manipulations.

Temps magnifique, les enfants ont profité du grand pré du centre et du bon air du Morvan. Certains ont même pris quelques couleurs !

Vie en collectivité très bien passée : 2 anniversaires ont été fêtés, une promenade nocturne dans les bois le mercredi, une boum le jeudi soir...

La classe verte est retravaillée et approfondie en classe, selon le programme de sciences des 2 classes. Une soirée exposition sera proposée aux parents courant mai.



Les enseignants remercient Ambiance et Loisirs, la mairie et les parents pour leur contribution financière.

Bruits

Le retour des beaux jours incite jardiniers amateurs et bricoleurs à s'adonner à leur passe temps favori : Tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres tailles- haies sont de sortie pour un concert haut en décibel.

Il est donc demandé à chaque utilisateur de ces engins à moteur d'être soucieux de respecter la réglementation en matière de nuisances sonores.

Il faut savoir, en effet, que l'utilisation d'outils bruyants fait l'objet de règles bien précises afin de protéger un tant soit peu la tranquillité du voisinage.

Nous vous rappelons l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 qui régleme les bruits dans le voisinage à savoir :

Jours ouvrables : 8h - 12h et 14h - 9h
Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Au-delà de la police du Maire, la Gendarmerie est habilitée à faire respecter l'arrêté.

Autre solution : optez pour la tondeuse bio pour ne pas être en froid avec votre voisin...et vous pourrez même en fin de saison partager un bon civet !!!!



En dehors des heures autorisées :

Tondeuse bio



Identité

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE D'IDENTITE OU DE PASSEPORT : N'ATTENDEZ PAS L'ETE !

A l'approche des examens de la fin d'année scolaire ou universitaire et des vacances d'été, vous êtes nombreux à faire renouveler vos cartes nationales d'identité (CNI) ou passeports.

Pour éviter que l'afflux de demandes ne conduise à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen, il est recommandé de prendre dès à présent les dispositions nécessaires :



- en vérifiant les dates d'expiration des CNI ou passeports en votre possession,
- en se rendant, dans le cas où un renouvellement s'avère nécessaire :
 - à la mairie de votre domicile pour une demande de carte nationale d'identité ;
 - dans l'une des 26 mairies équipées de stations biométriques pour une demande de passeport (la liste des communes équipées est disponible sur le site internet des services de l'Etat en Saône-et-Loire : www.saone-et-loire.gouv.fr).

Il est recommandé de toujours déposer la demande au moins un mois pour les passeports, et au moins un mois et demi pour les cartes nationales d'identité, avant la date du voyage ou de l'examen pour lequel ce titre est nécessaire. Il est rappelé que le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

Pour rappel : les nouvelles dispositions d'allongement de durée de validité sont disponibles dans le bulletin n°24 (www.oslon.fr)

